Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 579

Artikel: A travers les sociétés

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-263889

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Carnet de la Quinzaine

N. D. L. R. — Cette quinzaine étant celle d'une intense activité suffragiste à Genève, nous pensons utile de donner ci-après, en même temps que les convecations d'autres sociétés, la liste aussi complète que possible des conférences et assemblées contradictoires organisées dans ce canton avant la volation des 30 novembre et ler décembre, pour permettre à nos lecteurs de se rendre comple de l'effort accompli. Mais plusieurs séances étant encore en voie d'organisation au moment où nous mettons sous presse, nous nous excusons par avance des lacunes que présentera forcément ce tableau.

Samedi 16 novembre.

Grand Saconers (Genève). — Salle de réunion, à 20 h.: Pourquoi le vote des femmes?

Orateurs: M. Jean Ferrier, député, Mile Emilie Gourd. Présidence: Mare A. Bondallaz.

Discussion.

Dimanche 17 novembre.

imanche 17 novembre.
Berne. — Association suisse des Femmes universitaires: XVIIe Assemblée générale des déléguées: Hôtel du Sauvage, 10 h. précises: Assemblée administrative, rapports divers, communication de Mile le Dr. Oetiker (Zurich), sur la Finlande. 11 h. 45: Die psychologischen Typen und ihre innertiche Hallung zum Beraf, conférence par Mile H. Boye, Dr en philosophie, 13 h.: Déjeuner en commun. Aprèsmidi: visite de la ville et des musées. 16 h.: The offert par la Section bernoise (au Daheim, Zeughausgasse).

heim, Zeughausgasse, undi 18 novembre.

GENEVE. - Section locale de la Société suisse GENEVE. - Section locale de la Société suisse de Coranda de la Société suisse GENÈVE. — Section locale de la Société suisse des Cheminots abstinents, gare de Corna-vin, à 20 h. 30 : Le vote des femmes, par M. Charles Burklin, ancien conseiller aux Etats, ancien président du Grand Conseil. Mardi 19 novembre. PREGNY-CHAMBÉSY (Genève). — Café de la Gare, 20 h.: Assemblée publique et contradictoire sur le vote des femmes. Orateurs : M. Ch. Burklin, Mac Matile, des Commissions fémi-nines des Coopératrices.

Mercredi 20 novembre.

Genève. — Union des Institutrices primaires,
Taverne sans alcool de Plaimpalais: Le vote
des femmes, causerie par Mme M. Prince.

Plan - Les - Ouates (Genève). — Assemblée publique et contradictoire sur le vote des femmes, café Boymond, à 20 h. Orateurs: M. Th.
de Félice, Mile Isabelle Archinard. Présidenmes, café Boymo de Félice, Mile I ce: M. Marchand.

Jeudi 21 novembre.

CHENTEL TOYLEMPORT.

GENÈVE. — Union chrétienne des jeunes filles, section de St-Jean: Le vote des femmes, causerie par M™E Prince.

COLOGNY (Genève). — Salle de la mairie, à 20 h.: Assemblée publique et contradictoire sur le vote des femmes. Orateurs: le Dr Droin, M™E Matile.

Vendredi 22 novembre.

Vendredi 22 novembre.
Genève. — Association genevoise de Femmes universitaires, Athénée, à 20 h. 30 très précises : Lettres inédites de Constant d'Hermenches à Belle de Tuylen (Alme de Charrière), conférence par M™e Dorette Berthoud.
CARTIONV (Genève). — Café Carrel, à 20 h.: Assemblée publique et contradictoire sur le vote des femmes. Orateurs: M. Jean Ferrier, député, M¹le E. Kammacher, avocat.
ONEX (Genève). — Café des Marronniers, à 20 h.: Assemblée publique et contradictoire sur le vote des femmes. Orateurs: M. Ch. Burklim, M™e Bondallaz. Présidence: M. Lagier, instituteur.
LANCY (Genève). — Café-pâtisserie Terrier, à 20 h.: Assemblée publique et contradictoire sur le vote des femmes. Orateurs: M. Ch. Burklim, M™e Bondallaz. Présidence: M. Lagier, instituteur.
LANCY (Genève). — Café-pâtisserie Terrier, à 20 h.: Assemblée publique et contradictoire sur le vote des femmes. Orateurs:: M. le prof. P. Bovet, M¹le le Dr R. Girod.

medi 23 novembre.

amedi 23 novembre.

Genève. — Union des Femmes, 22, rue EtienneDumont, 16 h.: Thé. 16 h. 45: Le vote des
femmes, conférence par M. Jean Ferrier,
député, et Mme Charles Gautier. Séance publique et gratuite.

Genève. — Société féminine d'Education physique, Taverne sans alcool de Plainpalais: Le
vote des femmes, causerie par Mile Bl. Richard.

chard.

DARDAON (Genève). — Salle de la mairie, à 20 h.: Assemblée publique et contradictoire sur le vote des femmes. Orateurs: M. Jean Ferrier, député, Mile le Dr Renée Girod. Présidence: M^{me} A. Bondallaz.

Vandoeuvres (Genève). — Café Christin, à 20 h.: Assemblée publique et contradictoire sur le vote des femmes. Oratrices : M^{me} M.

Prince et M^{Ile} Gourd. Présidence : M. Adol-phe Dunant.

Lundi 25 novembre

undi 25 novembre.

Genève. — Connaissance du pays, série de conférences sur la littérature suisse alémanique, organisée par plusieurs Sociétés féminines, à 18 h. précises, au Lycéum-Cluh, l. rue des Chaudronniers: Rodolphe de Tavel, écrivain bernois, par M™ Ed. de Steiger, du Comité du Lycéum de Suisse. Billets à l'entrée: fr. 1.50.

uree: ir. 1.50.

Anières (Genève). — Assemblée publique et contradictoire sur le vote des femmes. 20 h.: Orateurs: M. le professeur P. Bovet, Mille Blanche Richard, juge assesseur. Présidence: M. le pasteur Bachofen.

M. le pasteur Bachofen.

MEVRIN (Genève). — Assemblée publique et contradictoire sur le vote des femmes. 20 h.:

Orateurs: M. Ch. Burklin, ancien président du Grand Conseil, Mme A. Bondallaz.

CONTRIN (Genève). — Café des Marronniers, à 20 h.: Assemblée publique et contradictoire sur le vote des femmes. Oratrices: MMe Gourd, Mme Matile.

Mardi 26 novembre.

Celiony (Genève). — Café du Soleil, à 20 h.: Assemblée publique et contradictoire sur le vote des femmes. Orateurs : M. Th. de Félice, Mme A. Bondallar.

Mercredi 27 novembre.

CHÉNE (Genève). — 20 h.: Assemblée publique et contradictoire sur le vote des femmes. Orateurs: Dr J. Droin et M^{III} Isabelle Archinard. Présidence: M^{III} G. Gautier.

nard. Présidence: Mme Ch. Gautier.

Jeudi 28 novembre.

Genève. — Salle Centrale, place de la Madeleine, à 20 h. 30 : Grande assemblée publique organisée par l'Association genevoise pour le Suffrage féminin, à l'occasion de la votation cantonale du ler décembre sur le vote des femmes. Orateurs : M. le prof. William Rappard, M. Léon Savary, rédacteur à la Tribune de Genève, M. le prof. Aug. Lemaître, M. Edmond Privat, publiciste. Présidence:

Mile Gourd.

Alermance (Genève). — Café Jacquet, à 20 h. Assemblée publique et contradictoire sur le vote des femmes. Orateur : le Dr J. Droin. Présidence : M. Tschanum, instituteur.

Vendredi 29 november.

JUSSY (Genève). — 20 h.: Assemblée publiquet contradictoire sur le vote des femmes Oratrice: Mme Bondallaz.

Mme Leuch et Mlle Gourd, vice-présidentes; Mme Wiasmitinov, secrétaire; Mlle Grütter, trésorière. La bienvenue a été souhaitée à Krieg, membre nouveau. Le Comité a dé de contribuer par un don volontaire à décidé de decide de contribuer par un don volontaire a l'impôt de sacrifice national, et a enregistré avec regrets la dissolution de la section des Pontsde-Martel.

Au déjeûner en commun, pris à l'hôtel Au déjeûner en commun, pris à l'hôtel Terminus, on applaudit les deux présidentes, dont les fauteuils étaient garnis d'un dais de dahlias roses, des Ehrenpreis. Etait-ce l'auréole des martyrs d'une juste cause? ou le début d'une gloire naissante, récompense de tant de travail, de bonne volonté et de compétence? C'est ce que ne tentèrent pas d'expliquer, dans leurs brèves allocutions, Mmes Leuch. oui dit à Mme Jaegri les regrets de Leuch, qui dit à M^{me} Jaeggi les regrets de ses collègues de la voir quitter le Comité cen-tral, Volonteri, Vischer et Houriet, cette dernière parlant au nom des Femmes abstinen-

tes.

Une remarque encore, et qui vaut pour presque toutes nos assemblées: l'absence totale de toute représentation officielle des autorités constitués parmi nous, celles qui affirment quotidiennement représenter et incarner le PEUPLE.

S. B.

Petit Courrier de nos Lectrices

Petit Courrier de nos heetriees

Sylvie à Féministe (No 577). — Vous demandez à Toute modeste: «Connaissez-vous beaucoup de maris qui lutient contre l'emptoi abusif des jards et conscilient à leur femme de s'abonnez... mettons au Mouvement Féministe, qui fait dur ducution givique, plutôt qu' un journal plein de suppose que beaut et l'histoire bôbétes? » de suppose que béaut et l'histoire bôbétes? » de suppose que l'histoire de l'histoire de suppose que l'histoire de l'histoire bôbétes? » de suppose que l'histoire de l'histoi

La femme dans l'Etat de demain

M. M. Veillard, juge au tribunal du dis-M. M. Veillard, juge au tribunal du district de Lausanne, avait été prié de parler du rôle de la femme dans l'Etat de demain, et l'on savait, par le canevas qu'il avait proposé à la présidente, que ses affirmations heurteraient certaines idées des auditrices. Cela donna lieu à une séance intéressante, vivante, où les idées et les conceptions se heurtèrent dans l'esprit le plus amical, comme il se doit entre gens de bonne compagnie aux idées respectables et respectées.
L'économie domestique, l'éducation des en-

L'économie domestique, l'éducation des en-fants amènent nécessairement les femmes à s'occuper des affaires scolaires, des affaires ecclésiastiques, des salaires, des allocations fa-miliales, des assurances, d'échanges commer-ciaux, de droits d'entrée. Elles verront plus ciaux, de droits d'entrée. Elles verront plus loin : le redressement ne peut être amené que par le renforcement du lien conjugal, la lutte contre le divorce et la dénatalité. La Suisse n'a encore rien fait pour protéger la famille; elle commence enfin à s'en inquiéter. Pour mettre fin aux abus de la démocratic (c'est M. Veillard qui parle), la Suisse doit devenir un Etat autoritaire et social auquel les femmes auront tout à gagner; preuve en soit les requêtes adressées depuis preuve en soit les requêtes adressées depuis tant d'années aux autorités, souvent vainement, et qui visent avant tout à protéger la famille et à protester contre des abus ou des injustices. Il faudra plus de solidarité pour résoudre le problème du chômage en renonçant au travail de la femme mariée—elle pourra faire du travail social bénévole—, en considérant le cas des femmes mariées et des célibataires ayant des charges de famille. L'organisation professionnelle devra étre généralisée. L'Etat de demain sera fondé sur l'idée de communauté: communauté familiale dont la femme est le centre, communauté prodont la femme est le centre, communauté prodont la femme est le centre, communaute pro-fessionnelle où la femme apportera son sens profond de la solidarité, en se libérant de son sentiment d'infériorité, communauté na-tionale, où la femme apportera ses dons pro-pres, ses sentiments chrétiens, son esprit de sacrifice. L'âge d'acier doit céder la place à un âge plus humain. La discussion fut très intéressante: Mile Weldweel (Neuchètel) seudrait que la prépa-

La discussion fut très intéressante: M¹e Waldvogel (Neuchâtel), voudraît que la ménagère qui équilibre son budget soit appelée à équilibrer celui de l'Etat; M¹les Gourd (Genève) et Zellweger (Bâle) ne veulent pas de cette femme de demain dont on ignore la valeur personnelle pour l'employer à des fins utiles. Ce bulletin de vote que nous promet M. Veillard, qui nous le donnera? Qui fera la revision nécessaire de la Constitution? M™ Studer (Winterthour) a fait appel à la fierté qui devrait être de règle dans les familles pour se tirer d'affaire par le travail, l'économie, le savoir-faire, la volonté; on a trop pris l'habitude de vivre au-dessus de ses moyens.

Le problème de la natalité, la nécessité du travail féminin ont été également examinés. M. Veillard conclut en affirmant que des solutions urgentes doivent être apportées au problème de l'heure et que ces solutions ne sauraient être celles d'avant-guerre. L'échange de vues se poursuivit longtemps encore autour de tasses d'infusions diverses, au buffet de la gare. Si de la discussion ne jaillit pas nécessairement la lumère, du moins y trouve-t-on matière à réflexions et des suggestions sur le travail à faire et sur la manière de s'adapter. de s'adapter.

La Conférence des présidentes...

..qui réunit, dimanche après-midi, dix-huit ...qui reunit, dimanche apres-mind, dix-nuit présidentes et de nombreuses auditrices, sous la présidence de Mile Sulzer (Thurgovie), avait à son ordre du jour deux objets iminimportants: les attaques contre le travail féminim et la part, ou plutôt l'absence de part que font aux femmes les mouvements politiques actuels.

Forte de l'importante documentation l'Office suisse de professions féminines, Mu Murset, secrétaire à Zurich, fit un tableau fort intéressant du marché du travail féminin, proclama la nécessité, pour les employées comme pour les employeuses, de s'unir pour constituer un front commun, car la démobilisation a fait renaître immédiatement les attasation a fait renaître immédiatement les atta-ques si souvent injustes contre le travail des femmes. Mile S. Bonard (Lausanne) insista sur la nécessité de reprendre la lutte, quelles que soient les difficultés, car les arguments économiques, sociaux, familiaux, moraux qui militent en faveur du travail féminin sont nombreux et indiscutables pour des gens pré-venus. Mais qui n'est pas prévenu contre l'activité féminine? Les femmes, là encore,

l'activité féminine? Les femmes, là encore, sont nos pires ennemies.

On entendit sur ce sujet M^{lles} A. Quinche (Lausanne), Gétaz (Bienne), Grütter (Berne), Stähli (Thoune), Porret (Neuchâtel), Gourd (Genève); toutes constatèrent la difficulté de se servir de la presse masculine, la nécessité de grouper les travailleuses romandes, l'utilité des enquêtes faites sur les employées, à l'imitation de celle faite récemment à Zurich par l'Office suisse des professions féminines, qui justifie incontestablement la nécessité pour

par 10 Trice susse des processions reminies, qui justifie incontestablement la nécessité pour les femmes de gagner leur vie.

Les partis politiques historiques, les groupements nouveaux nés du bouleversement de l'Europe ont ceci de commun qu'ils oublient complètement la forte moitié du peuple suisse; comptetement la forte motte du peuple suisse; la plupart s'excusent en disant que le temps pressait tellement de rédiger leur manifeste qu'ils n'ont pu faire une place aux femmes. Leur attitude vis-à-vis du féminisme a été étudiée par Mlle G. Gerhard, qui s'est attachée spécialement, avec une grande conscience, à étudier le programme et les idées de la *Ligue*

du Gothard, qui réclame avant tout l'action du Gothard, qui réclame avant tout l'action et qui se contente de beaucoup publier. M¹¹⁶ Gourd a exprimé les craintes qu'elle éprouve devant l'Etat autoritaire, voire totalitaire, que réclament tant d'esprits, le désir d'autorité affirmé par la jeunesse, ennemis de la personnalité humaine, du développement harmonieux de cette personnalité ; or, personnalité ne veut pas dire égoïsme, mais maîtrise de soi, valeur morale et responsabilité. A la suite de quoi fut votée la résolution affirmant la nécessité pour les femmes de collaborer à la vie publique, par le bulletin de vote, article que le Mouvement a publié dans son précédent numéro. numéro.

Aux Sections, M^{me} Jaeggi-Schitlowski (Ber-ne) a recommandé de faire usage des quelques droits que le nouveau Code pénal fédéral accorde droits que le nouveau Lode penal rederal accorde aux femmes, de veiller à ce que les lois d'in-troduction cantonales leur permettent de siéger dans les tribunaux d'enfants, dans les com-missions pour l'enfance, pour les tutelles, etc. Un télégramme de gratitude a été envoyé à M. H. Vallotton, conseiller national à Lau-

sanne, pour l'appui qu'il apporte à nos re-vendications; puis M¹le Bréting, présidente de l'Union féministe de Neuchâtel, insistant sur l'Unilité que présenterait une action conjuguée de plusieurs cantons, demanda aux Sections de s'informer des possibilités de lancer dans leur canton une initiative ou de déposer une motion, et d'apporter des renseignements et des suggestions à la prochaine Conférence des présidentes. présidentes.

Le Comité central...

s'est réuni le dimanche, à 9 h. 30, sous la présidence de M^{me} A. Leuch, et a constitué son bureau : M^{me} Vischer-Alioth, présidente;

LE BULLETIN du Conseil International des Femmes

rend compte des activités et défend les intérêts féminins à travers le monde; paraît en trois langues: français, anglais et allemand.

Prix de l'abonnement annuel : Fr. 4.50 suisses. On s'abonne chez Mile le Dr Renée Girod, 10, rue Charles Bonnet, Genève.

A travers les Sociétés

Le droit au travail de la femme

La sous-section de Lausanne de l'Association pour le Suffrage féminin a repris son activité d'hiver le vendredi le novembre par une causerie de Mile Quinche, sa présidente, sur le droit au travail de la femine conférence de Mile Quinche, sa présidente, sur le droit au travail de la femme, conférence remarquablement
claire, précise, basée sur des faits inattaquables.
L'auditoire était clairemé — c'était le vendredi
où l'on se jeta sur les chaussures et les articles
de coton —, mais il contenait quelques visages
nouveaux, fait réjouissant, et personne n'a fait
opposition à la conférencière, ou n'a osé lui
faire opposition.

Le vendredi 6 décembre, Mª Marcelle Prince
racontera aux Lausannoises les péripéties de la
campagne pour la votation genevoise du 1e/
S. B.

Union des Femmes de Genève.

Le Bureau de placement de l'Union des Femmes de Genève recommande de bonnes femmes de ménage, lessiveuses, dames de réception, lingères, etc. S'adresser le matin entre 9 h. 30 et 11 h. 30, rue des Barrières. Tél. 4.28.17.



La Maison de la Laine et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège- Genève (côté Poste)

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10



POMPES FUNEBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES